

Bilan des contrôles techniques « véhicules lourds » en 2022

15 MARS 2023



Il a été réalisé 1 256 001 contrôles techniques des véhicules lourds dont 1 160 246 contrôles techniques périodiques (CTP) et 95 755 contre-visites en 2022. 10,89 % sont non conformes et 9,08 % des CTP ont fait l'objet d'une prescription de contre-visites pour défaillance majeure (9,08 % en 2021) ; 1,81 % pour défaillance critique (1,87 % en 2021).

Les premières défaillances motivant la prescription d'une contre-visite concernent pour l'ensemble des véhicules contrôlés : équipements de freinage (4,17 %) ; feux, dispositifs réfléchissants et équipement électrique (3,60 %) ; contrôles supplémentaires (3,22 %) ; essieux, roues, pneus, suspension (3,17 %) ; nuisances (2,80 %).

[Consulter le Bilan](#)